



A MONTREUIL, le 01/07/2025

Agents de FranceAgriMer : Non à la régression sociale

Ne laissons pas nos conditions de travail nous échapper !

Le **dialogue social** au sein de **FranceAgriMer** doit **rester vivant et effectif**, entre la direction et les représentants du personnel.

Confier la gestion de nos conditions de travail aux DRAAF reviendrait à **abandonner** la maîtrise de nos **droits et acquis** : règlement intérieur (**pour l'ensemble des agents de l'établissement quelle que soit sa résidence administrative**) congés, primes spécifiques, télétravail (**mis en place chez nous avant même d'être généralisé dans les DRAAF**), facilités de déplacement pour les contrôleurs..., tous ces éléments obtenus de haute lutte seraient remis en question.

C'est justement grâce aux **négociations nationales internes au sein de FranceAgriMer** que nous avons obtenu ces avancées concrètes, au fil du temps.

Vos représentants du personnel défendent ces spécificités propres à notre établissement malgré la structuration de FAM avec ses ST au sein des DRAAF. Pourtant, une menace grandit : un **transfert progressif de nos prérogatives vers les DRAAF**, qui conduirait à une **disparition pure et simple de notre modèle** et de notre **identité professionnelle** en région, qui aurait un impact direct sur le Siège et les agents.

Nous refusons tout changement qui entraînerait une perte d'autonomie et la dégradation des conditions de travail. Il n'est pas question que les agents de l'établissement en région soient abandonnés au sein des DRAAF, notre communauté de travail c'est **FranceAgriMer, c'est un établissement autonome** et à ce titre, il doit continuer à négocier **en interne**, avec les représentants, au plus près des agents.

Ce que nous refusons de perdre :

- Notre Règlement Intérieur du temps de travail, le **RIALTO FranceAgriMer** (forfaits contrôleurs, récupérations d'heures, absences exceptionnelles...)
- Les **primes spécifiques** (CIC, contractuels...)
- La gestion adaptée de nos **contrats et statuts particuliers**